

FRANCOPHONIE ET MÉDECINE TROPICALE

SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDOU DIOUF

- Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.
- Courriel : francine.bolduc@francophonie.org •

Med Trop 2004 ; 64 : 317-318

Disons le d'emblée, la médecine, et plus généralement la Santé ne sont pas des champs d'action habituels de la Francophonie.

Ce qui ne veut pas dire que celle-ci, qui compte la solidarité parmi ses valeurs fondatrices et porte la plus grande attention à l'amélioration du sort des plus démunis, s'en désintéresse. Dans la perspective d'un développement durable, la santé est un élément essentiel pour la lutte contre la pauvreté et pour le plein exercice des capacités individuelles. La persistance, voire l'aggravation de maladies pourtant maîtrisables, comme la tuberculose ou la syphilis, le fait que le paludisme reste en Afrique le premier meurtrier et que le second, le SIDA, ne dispose toujours pas d'un vaccin ou d'un traitement définitif, pèsent de façon rédhibitoire sur les possibilités de développement des pays les plus pauvres et, dans les pays émergents ou riches, sur une part croissante de la population exclue des bénéfices de la prospérité. L'accès au médicament reste profondément inégal, alors que les divers systèmes de protection sociale connaissent des crises financières importantes et, là où ils ont réussi à se maintenir, sont menacés d'être remplacés par des mécanismes fondés sur l'assurance individuelle et les ressources privées.

La recherche médicale tend à se focaliser sur les affections offrant des perspectives financières favorables, parce qu'elles touchent une clientèle solvable, qui consacre de plus en plus de moyens à sa santé ; elle délaisse les grandes pandémies qui frappent les populations pauvres et se satisfait de l'existence de remèdes anciens auxquels les maladies opposent une résistance croissante. A ce titre certaines maladies peuvent être dites orphelines non pas parce qu'elles touchent une quantité très restreinte de patients, trop peu nombreux, mais parce que, dans la même logique de rentabilité, elles touchent une majorité de patients insolubles.

Ainsi la Francophonie aurait de bonnes raisons de s'engager dans l'appui aux politiques de santé. Toutefois une organisation a, naturellement, des champs de compétence et des moyens spécifiques et elle se doit d'éviter la dispersion et le saupoudrage. La Francophonie, qui ne reçoit pour agir que des ressources mises à sa disposition par ses pays membres, n'est pas un bailleur de fonds : elle ne dispose pas des crédits, toujours considérables, que requièrent les programmes de santé publique, la vaccination d'un nombre suffisant d'enfants ou une recherche approfondie sur les maladies complexes. Elle n'a pas, au niveau central comme sur le terrain, les moyens humains indispensables pour étudier, décider et mettre en œuvre des projets significatifs.

D'autre part quelle serait sa valeur ajoutée au regard des actions conduites par les organisations spécialisées telles que l'OMS ou par les bailleurs de fonds de premier plan que sont la Banque Mondiale et l'Union Européenne ? La maladie n'est pas francophone ; la médecine non plus. S'il y a une spécificité des droits liés à une langue, si en matière de liberté, d'éducation, de création, les mots que l'on emploie sont en eux-mêmes porteurs d'une vision du monde, d'un système de pensée, il n'en va pas de même en médecine, quelles que soient les traditions historiques.

La Francophonie est-elle pour autant indifférente aux questions médicales, à la santé publique, et absente de ce domaine ?

La toujours vivace et vaillante conférence des doyens de faculté de médecine francophone serait à elle seule une réponse à cette question. Mais elle est loin d'être seule. Sait-on par exemple qu'il existe depuis plus de vingt ans une association des techniciens de laboratoire ayant en partage l'usage du français et que cette association a joué et continue de jouer un rôle important dans la formation et le perfectionnement professionnel de nombre de techniciens biologistes africains, ces appuis indispensables aussi bien à la recherche qu'aux traitements ?

La richesse et la diversité des réseaux francophones sont immenses. Dans tous les domaines, il existe des groupes pour qui le français est la langue de partage et d'échange : cela vaut en santé comme ailleurs, dans et hors des pays institutionnellement membres de la Francophonie.

Mais ces réseaux ont besoin d'être reconnus et intégrés dans des ensembles qui valorisent leurs travaux. C'est une des grandes faiblesses de la Francophonie : aujourd'hui les publications scientifiques et techniques se font prioritairement en anglais – un anglais d'ailleurs simplifié à l'extrême –, avant tout parce qu'une politique de publications et de recension des publications a fait apparaître des bases de référence anglophones polyvalentes et fortement structurées et qu'il n'existe pas à ce jour de concurrence sérieuse en français. Certes les moyens financiers et les capacités de développement de la recherche y sont pour quelque chose. Mais l'origine tient d'abord à l'effet d'une accumulation conduite depuis plus d'un demi-siècle et favorisée par un système d'évaluation qui privilégie les textes publiés et les références à ces textes.

Sur ce plan général, la Francophonie universitaire et scientifique doit lutter, d'une part pour contribuer au maintien des revues existantes, d'autre part pour construire des systèmes de référence qui favorisent la diffusion de ses pro-

ductions. La mise en place de bases de données sur l'expertise francophone ne doit écarter aucun secteur.

Si par ailleurs l'on considère que nombre de pays membres de la Francophonie sont situés dans des zones géographiques riches en biodiversité, où prolifèrent des affections complexes et où les possibilités de découvrir de nouvelles molécules sont considérables, on doit se dire que les terrains et les sujets de recherche sont très vastes, les demandes de formation abondantes et qu'il faut y répondre rapidement. Le voisinage de la langue, des schémas d'éducation et de formation communs et une information claire sur les enjeux devraient permettre de mobiliser de nouvelles ressources pour ce faire, en conduisant les concertations nécessaires.

De la même façon un travail sur les médicaments vitaux pour la lutte contre les pandémies et sur les remèdes

qu'il est possible de fabriquer sur place devrait conduire à mieux définir les conditions requises pour assurer une protection efficace et équitable.

Dans cet ensemble, l'existence de publications telles que la revue *Médecine Tropicale* est un atout pour la francophonie et pour le développement de capacités indispensables à notre avenir commun. Elle constitue un pôle autour duquel s'agrègent des intervenants de tous ordres. Elle peut servir d'axe à des partenariats nouveaux.

C'est pourquoi je suis heureux de m'associer à ce numéro. Je forme des vœux pour que les recherches qui l'ont nourri continuent à se développer, pour l'accroissement des connaissances et l'amélioration de la situation de ceux qui sont malades et qu'au moins certains acteurs de la Francophonie puissent lui apporter leur concours ■